

# CBR-Cimescaut : match reporté au 14 octobre

**L**e match qui oppose les sociétés CBR et Cimescaut devait connaître un épisode ce mercredi matin, devant le tribunal de commerce de Tournai, en référé (urgence). Mais les avocats des deux parties se sont mis d'accord pour un report au mercredi 14 octobre.

Le désaccord porte sur l'acquisition par CBR de 40 % de parts que Cimescaut détient dans la SA Carrières d'Antoing. Lors d'un premier épisode judiciaire, le tribunal avait donné raison à Cimescaut.

Sur le fond de l'affaire, les débats auront lieu en 2010. ■ **F.D.**